

16

La condamnation du *Rappel* nous inspire les plus amères réflexions : et les rigueurs déployées par les magistrats d'une République contre l'un des plus zélés défenseurs de la cause démocratique nous laissent dans l'esprit un sentiment de tristesse, de découragement et de dégoût que notre plume est impuissante à traduire.

Pendant que les journaux monarchistes jouissent de la plus grande impunité, les organes républicains sont traduits en cour d'assises, ou frappés de suspension. Hier, c'était le *Corsaire* et le *Républicain de l'Est*, aujourd'hui c'est le *Rappel*, demain ce sera le tour de la *République française*, etc...

Hélas ! Où allons-nous ? combien de temps encore serons-nous le jouet des fureurs réactionnaires ? Était-ce là, mon Dieu ! le gouvernement de justice et de liberté que nous avions rêvé ?

Quoi ! les feuilles qui s'intitulent conservatrices, auront le droit de tout dire ; elles auront le droit de traiter les républicains de gredins, de misérables, de scélérats, et les républicains ne pourront se défendre ; ils ne pourront répondre à ses attaques inqualifiables et d'une mauvaise foi révoltante ! Quoi ! tous les jésuites et les badingoins pourront se servir de pareilles épithètes, — qui sont, d'ailleurs, le témoignage de leur bonne éducation, — à l'encontre des hommes qui ont voulu sauver la patrie de l'abîme dans lequel ils l'avaient précipitée ; et ces derniers ne pourront élever la voix et réduire au silence leurs calomniateurs sans s'exposer à des poursuites judiciaires ! En vérité, si ce n'était si triste, ce serait la plus bouffonne des comédies.

29 novm 1873

Ah ! nous savons bien qu'on invoquera la suppression de l'Assemblée nationale, l'interdiction de la voie publique à l'*Espérance* et à *Paris-Journal* ; mais, ces mesures rigoureuses n'ont pas été de longue durée, en ce qui touche, du moins, *Paris-Journal* ; et nous espérons bien que les deux autres organes conservateurs ne tarderont pas à rentrer dans le droit commun.

Quelle idée devons nous avoir d'un gouvernement qui favorise les gens qui cherchent à le renverser, et réserve toutes ses sévérités pour ceux qui le soutiennent ? I rancement, jamais aucun régime ne poussa la naïveté aussi loin.

Mais pourquoi éléver encore de vaines récriminations ? Il y a longtemps qu'une plume habile réclame dans ce journal, la cessation de ces actes arbitraires qui ne peuvent qu'être funestes au gouvernement qui les commet. Nos gouvernans ne préteront-ils jamais l'oreille aux conseils de leurs plus sincères amis ?

Oh ! ce serait à désespérer de la cause à laquelle nous sommes fier d'appartenir, si nous ne voyions poindre le jour qui rendra aux loisirs de la vie privée les monarchistes de Versailles, et soustraira la République à leur influence pernicieuse.

T. M.

Il paraît que le révérend qui prêche le *Carême* dans l'insigne basilique de Saint-Pierre, — comme dirait le *Courrier des deux Charentes*, — est médiocrement satisfait de son auditoire qui se compose presque exclusivement de femmes et d'enfants.

On nous raconte que, dans un de ses derniers sermons, il gémissait sur les ravages effrayants de l'impiété parmi les hommes, et constatait avec regret le petit nombre de ceux qui s'approchent des autels, et qui aiment à se nourrir de la parole soi-disant divine.

Nous laissons parler le prédicateur :
« Voyons, Mesdames, disait-il, en s'adressant à son auditoire, où sont vos maris, maintenant ? Vous n'en savez rien, n'est-ce pas.... ?

Toutes les dames anxieuses lèvent les yeux vers l'orateur, et se tiennent suspendues à ses lèvres, comme jadis Didon aux lèvres d'Enée :

» Eh bien ! continue le gros révérend, avec un plomb et un geste solennels, eh bien.... moi on plus. »

Ce petit morceau d'éloquence dont on nous garantit l'authenticité, vaut son pesant d'or.

1873
avril
1523